

AVIS DE COMPÉTITION

LE C.P.A. Québec inc.

ANNONCE LA TENUE DE LA Compétition Invitation Synchro Constance Bélanger

Le 8 janvier 2005

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| 1) Québec/Chaudière/Appalaches | 8) Lanaudière |
| 2) Mauricie | 9) Laurentides |
| 3) Richelieu/Yamaska | 10) Outaouais |
| 4) Rive-Sud | 11) Sud-Ouest |
| 5) Estrie | 12) Est du Québec |
| 6) Laval | 13) Nouveau-Brunswick |
| 7) Bourrassa | 14) Ontario |

Président(e) comité organisateur : Constance Bélanger Téléphone : (418) 667-3554

Représentant technique : à venir

Contrôleur en chef : à venir

Contrôleur d'ordinateur : à venir

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : F04067

NOM DU CLUB HÔTE : C.P.A. Québec inc.

ADRESSE : constance@lavalbelangerchauffage.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

Version révisée mai 2004

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Endroit

La compétition se tiendra au :

GLACE 1

Peps de l'Université Laval

Cité Universitaire, rue du Séminaire

Ste-Foy (Qc.)

G1K 7P4

Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de Glace 1 : 200X85

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 4 décembre 2004** à l'adresse suivante :

Constance Bélanger

1975, 24^{ème} rue,

Québec (Qc.)

G1J 1P1

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet 2004** précédant la compétition pour les équipes des catégories compétition et festival.

Frais d'inscriptions

65.00\$ \$ pour les équipes + **8.00\$** par membre incluant les substituts

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : **COMPÉTITION INVITATION SYNCHRO
CONSTANCE BÉLANGER** et datés au plus tard le **4 décembre 2004**

Aucun chèque postdaté après le 4 décembre 2004 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20.00\$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

Musique

Chaque équipe devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

Enregistrement

Tous les équipes devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

Frais d'admission

Adulte : **6.00**\$ Enfant : **3.00**\$ pour 12 ans et moins Gratuit : **moins de 5 ans**

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis à chaque responsable des équipes après la date limite des inscriptions.

Formation des groupes

- **Le groupe des équipes sera formé en respectant l'âge des concurrents et selon les règlements de Patinage Canada**

Vidéo

Non disponible

Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

**Hôtel Plaza Québec
3031 Boul Laurier
Ste-Foy
Tél. : (418) 658-2727**

AUTRES HÔTELS :

Hôtel Québec
3115 avenue des Hôtels
Ste-Foy (QC)
Tél. : (418) 658-5120

Hôtel Lindberg
2815 boul. Laurier
St-Foy
Tél. : (418) 643-4975

Auberge Sir Wilfrid Laurier
3055 Boul. Laurier
Québec
Tél. : (418) 651-2440

Hôtel Le Gîte
5160 boul Wilfrid-Hamel
Québec
Tél. : (418) 871-8899

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Invitation synchro Constance Béalnger

JUVÉNILÉ compétition et Festival : L'équipe comprend huit à seize patineurs. 75% des patineurs ne doivent pas avoir atteint 12 ans et 25% ne peuvent avoir 15 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Musique

La musique vocale est permise.
Durée du programme : 3 minutes (+/- 10 secondes)

CATÉGORIES FESTIVALES

MAÎTRE

L'équipe comprend huit à vingt patineurs. Les patineurs doivent être âgés de vingt-cinq ans et cinquante pour cent (50 %) des membres de l'équipe doivent être âgés de trente-cinq ans et plus.

Musique

La musique vocale est permise.
Durée du programme : 3 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)

ADULTE

L'équipe comprend douze à vingt patineurs. Les patineurs doivent être âgés de dix-huit ans ou plus le 1^{er} juillet qui précède la compétition et soixante-quinze pour cent des membres de l'équipe doivent avoir vingt-cinq ans ou plus le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Musique

La musique vocale est permise.
Durée du programme : 3 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)

OUVERT

L'équipe comprend douze à vingt patineurs. Aucun âge maximal limité. Les exigences du programme court sont les mêmes que ceux du Junior dans le livre des règlements de Patinage Canada.

Musique

La musique vocale est permise.
Les équipes doivent exécuter un programme court de 2 minutes et 40 secondes et un programme de style libre de 4 minutes.

JUNIOR

L'équipe comprend de douze à seize patineurs. Aucune limite d'âge.

Musique

La musique vocale est permise.
Durée du programme : 4 minutes (+/- 10 secondes)

NOVICE

L'équipe comprend de huit à seize patineurs. 75% des patineurs ne peuvent avoir quinze ans et 25% ne peuvent avoir dix-neuf ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Musique

La musique vocale est permise.
Durée du programme : 3 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)

PRÉ-NOVICE L'équipe comprend de huit à seize patineurs. Aucune limite d'âge. Les équipes doivent inclure au moins trois des éléments suivants dans leur programme : ligne droite, roue, cercle, bloc, entrecroisement.

Musique La musique vocale est permise.
Durée du programme : 2 minutes 30 secondes – 3 minutes (+/- 10 secondes)

PRÉ-JUVÉNILÉ : 11 ANS ET MOINS : L'équipe comprend huit à seize patineurs. Les patineurs doivent être âgés de moins de 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition. Les équipes doivent inclure au moins trois des éléments suivants dans leur programme : ligne droite, roue, cercle, bloc, entrecroisement.

Musique La musique vocale est permise.
Durée du programme : 2 minutes 30 secondes à 3 minutes

BOULE DE NEIGE : L'équipe comprend huit à seize patineurs. C'est un nouveau programme d'initiation au patinage synchronisé pour les athlètes du programme Patinage Plus. Il n'y aucune limite d'âge, bien que l'âge ciblé se situe entre 4 et 10 ans. De trois à cinq éléments sont requis. Chaque Club est invité à soumettre une équipe.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Compétition Invitation Synchro Constance Bélanger
8 janvier 2005

COORDONNÉES DE L'ÉQUIPE

Nom de l'équipe : _____

Nom du club d'appartenance : _____ No club : _____

Adresse : _____

Téléphone : (_____) _____ Télécopieur : (_____) _____

Courriel : _____

CATÉGORIES COMPÉTITIVES Catégorie : _____

CATÉGORIES FESTIVALES Catégorie : _____

CATÉGORIE OUVERTE: Court : _____ Libre : _____

Gérant de l'équipe ou responsable: _____

Téléphone : (_____) _____

Adresse : _____

Nom de l'entraîneur : _____

Adresse : _____

Téléphone : (_____) _____

No de Patinage Canada : _____

**Le chèque ou mandat poste payable à l'ordre de : COMPÉTITION INVITATION SYNCHRO
CONSTANCE BÉLANGER doit être envoyé à l'adresse suivante :**

Constance Bélanger
1975, 24^{ème} rue, Québec (Qc.) G1J 1P1

LISTE DES PATINEURS

| No. | NOM | PRÉNOM | Date de naissance | No. Patinage Canada |
|-----|-----|--------|-------------------|---------------------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |
| 5 | | | | |
| 6 | | | | |
| 7 | | | | |
| 8 | | | | |
| 9 | | | | |
| 10 | | | | |
| 11 | | | | |
| 12 | | | | |
| 13 | | | | |
| 14 | | | | |
| 15 | | | | |
| 16 | | | | |
| 17 | | | | |
| 18 | | | | |
| 19 | | | | |
| 20 | | | | |
| 21 | | | | |
| 22 | | | | |
| 23 | | | | |
| 24 | | | | |
| 25 | | | | |
| 26 | | | | |
| 27 | | | | |
| 28 | | | | |
| 29 | | | | |
| 30 | | | | |

Remplir un formulaire pour chacune des équipes inscrites